



**Finances - Economie - Emploi - Formation
et Chambres consulaires**

OBJET : Décision Modificative n° 1 du budget annexe Immobilier d'entreprises

EXPOSE

La Communauté de Communes a procédé en 2021 à l'acquisition et au lancement de travaux de réhabilitation d'un bâtiment "ACIER Plus" ayant initialement pour vocation à créer des espaces visant à être mis à la location ou à la vente d'entreprises. Le projet était donc porté par le budget annexe immobilier d'entreprises et assujetti à la TVA

Le projet ayant été amené à évoluer (bâtiment essentiellement dédié à la formation), il est plus pertinent de le faire porter par le budget principal et de ne pas l'assujettir à la TVA.

Il vous est proposé de modifier les crédits inscrits au budget annexe immobilier d'entreprises 2021 voté le 1^{er} avril 2021 de manière à transférer les crédits affectés à l'opération :

Dépenses d'investissement			
Chapitre	Article	Objet	Montant
21	2138	Immobilisations corporelles - Autres constructions	-1 405 000,00 €
23	2313	Travaux en cours - Construction	-1 750 000,00 €
Total			-3 155 000,00 €

Recettes d'investissement			
Chapitre	Article	Objet	Montant
24	24	Produit de cessions	-955 000,00 €
13	1321	Subvention DSIL	-500 000,00 €
13	1322	Subvention Région	-700 000,00 €
16	1641	Emprunts	-1 000 000,00 €
Total			-3 155 000,00 €

Ce dossier a été examiné lors de la Commission « Finances - Economie - Emploi - Formation - Chambres consulaires » réunie le 30 novembre dernier.

DECISION

Compte tenu de ce qui précède, le conseil communautaire décide :

- 1) d'approuver la décision modificative n°1 du budget annexe immobilier d'entreprises,

- 2) d'autoriser M. le Président ou M. le Vice-Président délégué à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 9 décembre 2021

Le Président,

Alain HUNAUT

AR-Préfecture

044-200072726-20211213-614-BF

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 13-12-2021

Publication le : 13-12-2021

Conseil Communautaire du 9



Le Président,

Alain HUNAUT

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 54
 Nombre de membres présents : 43
 Nombre de suffrages exprimés : 52

VOTES :

Pour 52
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 02/12/2021

Présenté par le président (1),
 A Châteaubriant, le 09/12/2021
 le président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A Châteaubriant, le 09/12/2021
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),



AR-Préfecture

044-200072726-20211213-614-BF

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 13-12-2021

Publication le : 13-12-2021



Le Président,

Alain HUNAUT

Membres titulaires en exercice : 54

L'an deux mil vingt et un, le neuf décembre, les membres de la Communauté de Communes de Châteaubriant – Derval se sont réunis à Châteaubriant – à la Halle de Béré - sous la Présidence de M. Alain HUNAUT

Communes	Conseillers Communautaires	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à	Nom de la personne
LA CHAPELLE GLAIN	M. Michel POUPART			X	P	M. Sébastien CROSSOUARD
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAUT	X				
	Mme Catherine CIRON	X				
	M. Georges-Henri NOMARI			X	P	Mme Claudie SONNET
	Mme Jacqueline BOMBRAY	X				
	M. Rudy BOISSEAU	X				
	Mme Claudie SONNET	X				
	M. Elias AMIOUNI	X				
	Mme Christine BOURDEL	X				
	M. Jean-Luc MARSOLLIER	X				
	Mme Simone GITEAU	X				
	M. Bernard GAUDIN	X				
DERVAL	M. François-Xavier LE HECHO	X				
	M. Dominique DAVID	X				
	Mme Jacqueline LEBLAY			X	P	M. Michel HORHANT
	M. Michel HORHANT	X				
ERBRAY	Mme Laurence LE BIHAN	X				
	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET			X	P	M. Jean-Noël BEAUDOIN
	M. Jean-Noël BEAUDOIN	X				
FERCE	Mme Lucie PAUL			X	P	M. Jean-Noël BEAUDOIN
	M. Alain LE TOLGUENEC	X				
LE GRAND AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD	X				
ISSÉ	Mme Béatrice PIERRISNARD	X				
	M. Sylvain HAMON			X	P	Mme Béatrice PIERRISNARD
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN	X				
	M. Sylvain DESCARPENTRIES		X			
JUIGNE LES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON			X		

LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS	X				
LUSANGER	M. Yves FROMENTIN	X				
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT	X				
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF	X				
	Mme Géraldine PINSON-LERAY	X				
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN	X				
	M. Jean-Yves GICQUEL	X				
MOIDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL	X				
	Mme Annette PIÉTIN	X				
MOUAIS	M. Yvan MÉNAGER	X				
NOYAL SUR BRUTZ	Mme Édith MARGUIN	X				
PETIT AUVERNE	M. Guy DELAUNAY	X				
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS	X				
	Mme Isabelle MICHAUX	X				
	Mme Catherine LE HECHO	X				
RUFFIGNE	M. Louis SIMONEAU	X				
SAINT AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU	X				
	Mme Marie-Paule SECHET	X				
SAINT JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER	X				
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU	X				
	Mme Marie-Anne LAILLET	X				
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY			X	P	Mme Martine CHEVALIER
	Mme Martine CHEVALIER	X				
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS	X				
	Mme Nathalie PIGRÉE			X	P	M. Jean-Claude DESGUES
SOULVACHE	M. Didier PAITIER			X	P	Mme Edith MARGUIN
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT	X				

Secrétaire de Séance : Monsieur François-Xavier LE HECHO

Mme Annette PIETIN est arrivée à 17 h 50 avant le vote de la délibération n° 111 relative aux tarifs des services intercommunaux de l'année 2022.

M. Patrick GALIVEL est arrivé à 17 h 55 lors de la lecture de la délibération n° 112 relative à la création d'un budget annexe Transports.

AR-Préfecture


044-200072726-20211213-614-BF

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 13-12-2021

Publication le : 13-12-2021



Le Président,

Alain HUNAUULT